
APPEL À CONTRIBUTION POUR UN OUVRAGE
COLLECTIF AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
(PUL)

« JUSTICE SOCIALE ET IA »

Cet ouvrage collectif s'inscrit dans le cadre des travaux de la Chaire Abeona-ENS-OBVIA et aura pour objectif de proposer une réflexion renouvelée et multidisciplinaire sur les enjeux des usages de l'intelligence artificielle à partir d'une perspective de justice sociale.

Les usages croissants des technologies d'IA du fait de la dématérialisation des espaces et des processus engendrent des modifications au niveau de la dynamique sociétale. Les personnes et leurs expériences sont en quelque sorte numérisées et transposées dans des espaces au sein desquels les interactions sociales, le partage des pouvoirs, les processus de reddition de compte, de collaboration et de consultation doivent être repensés.

Dans le cadre de cet ouvrage, le concept de justice sociale doit ici être compris dans un contexte de rééquilibrage de rapports de pouvoir inégalitaires sur le plan social, politique et juridique. Ces rapports qui sont le produit de l'imposition de structures hégémoniques dominantes ou de processus historiques de colonisation et qui se perpétuent sur une base systémique et institutionnelle. Le concept de justice sociale permet ainsi l'appréhension de la *justice* en tant que moteur de changement, en tant que promoteur d'équité et d'égalité¹ et non pas uniquement comme un enjeu d'accès aux tribunaux. La justice représente alors une démarche collective, consciente et stratégique à mobiliser des technologies et des structures pour réaliser des principes de participation, d'inclusion, de représentativité, d'égalité et d'équité.

Le concept de justice sociale permet enfin de considérer la dimension humaine et de réintégrer l'agentivité d'acteurs non traditionnellement associés à l'IA. En effet, les analyses sur les impacts sociétaux de ces technologies se concentrent majoritairement sur les solutions apportées par des acteurs publics (tant au niveau local, national qu'international) et le secteur industriel/privé. Souvent, ces analyses se concentrent sur les modalités de réponses à implanter au niveau institutionnel (étatique ou international) en faisant l'impasse sur les réponses mobilisant la société civile — y compris au stade même de la conception. Ces acteurs (publics ou privés), du fait de leur position hégémonique, dominent les interactions

¹ Roderick Macdonald, « La justice avant l'accès » dans *Élargir nos horizons : Redéfinir l'accès à la justice au Canada*. Compte rendu du symposium organisé par le Ministère de la Justice du Canada, 31 mars 2000, Ottawa.

économiques, politiques, juridiques et ils induisent un certain nombre de changements tout en déterminant aussi leurs limites, pertinence ou encore leur portée. En outre, ces changements se font en fonction d'une rationalité qui leur est propre et à partir d'une approche presque exclusivement vers le bas (*top-down*).

Or, la participation des personnes et groupes affectés par les technologies d'IA à la gouvernance est maintenant devenue indispensable d'un point de vue démocratique² et de justice sociale. Leur participation est aussi fondamentale pour limiter et contrôler les biais et discriminations liés aux technologies d'IA de leurs conceptions à leurs usages³. Tous expriment le besoin, voire l'urgence, d'être non seulement consultés, mais inclus dans les modes de gouvernance puisqu'ils sont, en substance, les premiers affectés par ces technologies développées et mises en œuvre sans leurs expertises et leurs savoirs expérimentiels tels qu'eux-mêmes se les représentent.

En outre, dans le contexte actuel de remise en question d'un certain nombre de privilèges (raciaux, sociaux ou économiques), il s'avère essentiel d'inclure des voies qui ne sont pas celles qui sont mises en avant par les systèmes actuels. Or la société civile porte depuis des décennies une diversité de voix qui reflètent des profils intersectionnels (autochtones, *queer*, personnes vivant en contexte de pauvreté, en contexte d'itinérance ou des personnes immigrantes ou réfugiées pour ne citer que ceux-là) et qui témoignent d'une certaine complexité et texture sociétale pas toujours considérées au sein des usages et des impacts de l'IA. Les inclure dans les processus de gouvernance des technologies d'IA et du numérique devrait alors permettre de proposer des usages technologiques ne sont pas appuyés sur des choix binaires ou oppositionnels.

Au niveau des technologies de l'IA et du numérique, on note aussi une certaine asymétrie entre les pays du Nord et du sud global⁴. Un grand nombre de technologies d'IA et du numérique est développé par le Nord global, mais déployé par la suite dans le Sud. Malgré cela, le rapport à la technologie n'est pourtant pas le même, tout comme les types de factures numériques. Ces différences ont également une incidence sur les rapports de pouvoir dans les usages, la représentation dans les données, les processus de collaboration, de gouvernance et de reddition de compte. En ce sens, compte tenu de cette tension entre les

2 danah boyd & Kate Crawford (2012) CRITICAL QUESTIONS FOR BIG DATA, *Information, Communication & Society*, 15:5, 662-679, 673; Wilneida Negron, « Want to build for good? Understand people's needs first » (Fast Company), 11 novembre 2018, en ligne : <https://www.fastcompany.com/90270299/want-to-build-tech-for-good-understand-peoples-needs-first>.; Milan, S. and Gutiérrez, M. (2015). "Citizens' Media Meets Big Data: The Emergence of Data Activism" *14 Mediaciones*, 120-133; Savaget, P., Chiarini, T. and Evans, S. (2019). "Empowering political participation through artificial intelligence" *46:3 Science and Public Policy*, 369-380.

3 Hargittai, E. (2015). "Is Bigger Always Better? Potential Biases of Big Data Derived from Social Network Sites" *659:1 Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 63-76.

4 Chinmayi Arun (2020) "AI and the Global South: Designing for Other Worlds", *The Oxford Handbook of Ethics of AI*, Edited by Markus D. Dubber, Frank Pasquale, and Sunit Das, pp

phases de développement et de déploiement des technologies, les usages de ces technologies doivent être considérés en fonction de contextes géopolitiques différents et à partir d'enjeux de gouvernance de différents niveaux (global et local).

L'ouvrage rassemblera une vingtaine de textes produits par des chercheurs issus de toutes les disciplines. À titre indicatif, ces textes pourraient aborder les thèmes suivants :

- Colonisation numérique et décolonisation
- IA et activisme des données
- IA et groupes marginalisés
- Représentation dans les données et traitement algorithmique
- Biais raciaux et de discrimination en IA
- Rapports de pouvoir et IA
- Biais raciaux et de discrimination en IA
- Enjeux de donnéification de groupes sous-représentés.
- Premiers Peuples et IA.
- Agentivité numérique de la société civile
- Algorithmes, données, usages de l'A, consultation et participation de la société civile
- IA et « Design Justice »
- Droits humains et IA
- IA et droits civils, politiques et sociaux.
- Cadres réglementaires et alternatives au paradigme d'éthique en IA
- Groupes et populations affectées par les usages de l'IA
- Autonomisation et capacitation par l'IA
- IA, souveraineté numérique
- Communs, science ouverte et IA

CALENDRIER

09/11/2020 : Lancement de l'appel à contribution
08/02/2021 : Date limite pour la soumission d'une proposition de chapitre
01/03/2021 : Notification aux auteurs de l'acceptation de leur proposition
30/09/2021 : Remise du chapitre de l'ouvrage par les auteurs.
25/11/2021 : Révision des chapitres et recommandations aux auteurs
06/01/2022 : Remise du chapitre révisé de l'ouvrage par les auteurs
Printemps 2022 : Publication et lancement officiel de l'ouvrage.

SOUSSION D'UNE CONTRIBUTION

Les auteurs sont invités à soumettre une proposition de chapitre d'ouvrage contenant les informations suivantes :

- Nom de l'auteur et affiliation ;
- Coordonnées de l'auteur ;
- 3 à 5 mots-clés ;
- Proposition de chapitre (entre 1500 et 2000 mots), incluant une problématique, une présentation du sujet traité, un plan sommaire, cinq références bibliographiques (police de 12 pts, espacement normal, double interligne) ;

Les contributions soumises par des étudiants ou des chercheurs émergents sont encouragées.

COMITÉ ÉDITORIAL

Direction de l'ouvrage

Karine Gentelet, professeure, titulaire de la Chaire Abeona-ENS-OBVIA en intelligence artificielle et justice sociale

Comité scientifique

Lyse Langlois

Gabriel Peyré

Tanya Perelmuter

Karoline Truchon

CONTACT

Sarit Mizrahi (smizr100@uottawa.ca)